

## UE3 Maîtriser les règles et normes encadrant la gestion des RH

Niveau d'étude  
**Bac +5**

ECTS  
**6 crédits**

Composante  
**Institut d'Administration  
des Entreprises (IAE)**

Période de l'année  
**Semestre 3**

### En bref

- # **Langue(s) d'enseignement:** Français
- # **Méthodes d'enseignement:** En présence
- # **Organisation de l'enseignement:** Contrat d'apprentissage, Formation initiale
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

---

## Présentation

### Description

Cette U.E. rassemble les enseignements traitant du cadre réglementaire et administratif de la GRH. Il s'agit du droit du travail, qu'on peut décomposer en deux parties : les relations individuelles (contrat de travail notamment) et les relations collectives (Institutions Représentatives du Personnel). La gestion des rémunérations fait également partie de cette U.E.

### Objectifs

Les enseignements de cette U.E. visent un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner des repères dans l'environnement juridique en transmettant les principales connaissances sur les règles actuelles encadrant la GRH. Il s'agit ensuite de donner les réflexes et sources d'information permettant de rechercher l'information par soi-même et d'actualiser ainsi ses connaissances. Enfin, il s'agit d'utiliser les connaissances à des fins pratiques. Des études de cas et mises en situation sont intégrées aux enseignements à cet effet.

## Heures d'enseignement

|        |                      |     |
|--------|----------------------|-----|
| CM     | CM                   | 62h |
| TD     | TD                   | 15h |
| P-Proj | Pédagogie par projet | 5h  |

## Pré-requis obligatoires

Première formation en droit du travail.

## Liste des enseignements

|                                                                                   | Nature | CM  | TD  | TP | Crédits |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|-----|-----|----|---------|
| Respecter les règles des relations individuelles de travail                       | EC     | 22h | 10h |    |         |
| Mettre en oeuvre les obligations relatives à la gestion des relations collectives | EC     | 16h | 5h  |    |         |
| Gérer les rémunérations                                                           | EC     | 24h |     |    |         |

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif

## Infos pratiques

### Lieu(x)

# Poitiers-Centre Ville

### En savoir plus

# <https://iae.univ-poitiers.fr/>